

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES 2024



Liste des sigles et acronymes

ACES-handi	: Amélioration de l'accès et l'usage des espaces socio-communautaires et éducatifs par les personnes handicapées (PH) des communes de Glazoué et de Zè au Bénin
FID	: Fond d'Innovation pour le Développement
CA	: Chef d'Arrondissement
CDPH	: Convention relative aux Droits des Personnes Handicapées
CMA	: Champignons Mycorhiziens à Arbuscule
CRDPH	: Convention des Nations Unies Relative aux Droits des Personnes Handicapées
CREDEL	: Centre de Recherche et d'Expertise pour le Développement Local
DDAEP	: Direction Départementale de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
DDS	: Direction Départementale de la Santé
JAAS	: Journée Africaine de l'Alimentation Scolaire
LBTMM	: Laboratoire de Biologie et de Typage Moléculaire en Microbiologie
MYP 5	: Multi Years Program 5
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
PAM	: Programme Alimentaire Mondial (),
PDC	: les Plans de Développement Communal
PH	: personnes handicapées (PH)
PNASI	: Programme national d'alimentation scolaire intégré
PSH	: Personne en Situation de Handicape
SAPC	: Développement d'un Système d'Alerte Précoce Communautaire dans le bassin du Mono-Bénin au Bénin
SHDL	: Solutions Humanitaires Dirigées Localement

Liste des tableaux

Tableau 1 : Zone d'intervention par projet exécuté en 2024.....	10
Tableau 2 : Point de fonctionnement de l'année scolaire 2023-2024 (PNASI)	24
Tableau 3 : Point des Contributions en espèces et en nature par commune.....	24
Tableau 4 : point activités prévues 2024 sur MYP5	43
Tableau 5 : Point des difficultés et perspectives par projet.....	50

Liste des planches

Planche 1 : Vue d'ensemble et de séance à Zè et Glazoué (ACES-handi).....	28
Planche 2 : Déroulement de la séance de cartographie participative dans les trois Communes d'intervention (Grand-Popo, Athiémé, Lokossa)/SAPC-Mono	32
Planche 3: Marquage des laisses de crue et identification des points d'implantation des balises (SAPC-Mono).....	34
Planche 4 : Nivellement topographique et point d'implantation des balises retenus	35
Planche 5 : Marquage des seuils d'alerte à Grand-Popo	36
Planche 6: Affiche murale réalisée à Athiémé	37
Planche 7 : Renforcement des communautés sur l'utilisation des balises et l'interprétation des différentes couleurs	38

Liste des photos

Photo 1 : Développement des plants de sorgho (FID)	13
Photo 2 : Formation des agents sur School connect (PNASI)	15
Photo 3 : Formation sur le LESS LAST MILE (PNASI)	15
Photo 4 : Rencontre avec le Maire de Dassa-Zoumé et du roi de Savalou (PNASI).....	16
Photo 5 : Don d'une tonne de ciment par le président de l'association de développement pour la construction de la cuisine de l'EPP Akpikpi à Glazoué (PNASI)	17
Photo 6 : Collecte de vivre à l'EPP Tchaya Gbangba (Savè) et Don de condiment à 12 écoles par la mairie de Dassa (PNASI)	17
Photo 7 : Achat de bols, de paniers et de seaux en plastique à l'EPP Kotokoï 1 ^{er} et à l'EPP Odougba/B à Ouessè (PNASI)	17
Photo 8 : Jardin scolaire de L'EPP Dassa et Champ de sésame de Assanté Kpota à Glazoué (PNASI)	18
Photo 9 : Moulin à maïs mis en place grâce au partenaire Choithrams (PNASI).....	19
Photo 10 : Modèle de cuisine construite dans les EPP Agboro-Kombon et Ikèmon par Plan International Bénin à Ouessè (PNASI).....	19
Photo 11 : Module cuisine et magasin de l'Epp Gogoro construite par la mairie de Savè (PNASI).....	20
Photo 12 : formation du groupement Gbèdjlomèdé de Woo-Otaa (Savè) sur l'utilisation des machines de transformation du manioc en gari (PNASI).....	20
Photo 13 : Remise de lettre de félicitations à 18 directeurs d'école à cantine.....	21
Photo 14 : Séance de démonstration culinaire à l'Epp Woo-Otaa dans l'arrondissement d'Offè, commune de Savè et au Complexe scolaire Magoumi dans l'arrondissement de Magoumi, commune de Glazoué.....	22
Photo 15 : Co-animation d'émission des chargés de programme PNASI du département des collines et le point focal nutrition sur la radio ILEMA.....	23
Photo 16 : Recyclage des directeurs sur le remplissage du nouveau cahier de trésorerie (PNASI)	25
Photo 17 : Visite du Directeur Exécutif de CREDEL et de Madame Joanne de CECI à l'Epp Issalè-Baï à Ouessè (PNASI)	25
Photo 18 : Visite du DG ANAN à l'EPP TCHAOUNKA BANIGBE à Dassa (PNASI).....	25
Photo 19 : construction d'une école en hauteur à Monoto (SAPC-Mono).....	33
Photo 20 : Atelier de lancement du projet dans la commune de Natitingou (SHDL).....	39
Photo 21 : Atelier de lancement du projet SHDL-BHA dans la commune de Kouandé	40
Photo 22 : Présentation du projet dans la commune de Kandi et photo de famille (SHDL)	41
Photo 23 : Présentation de CREDEL-ONG au cours de la formation des enquêteurs à Natitingou (SHDL)	42
Photo 24 : Travaux de curage de drains à Dangbo	45

Table des matières

Liste des sigles et acronymes	2
Liste des tableaux	3
Liste des planches.....	4
Liste des photos.....	5
Introduction	8
1. Généralités.....	9
1.1. Rappel de la mission de CREDEL	9
1.2. Objectifs de CREDEL :.....	9
1.3. Stratégies d'intervention.....	9
1.4. Zone d'intervention et projets pilotés en 2024	10
2. Point d'exécution des activités des projets pilotés en 2024.....	12
2.1. Projet « Fond d'Innovation pour le Développement (FID) »	12
2.1.1. Présentation du contexte et des objectifs.....	12
2.1.2. Rappel des activités à exécuter.....	12
2.1.3. Activités réalisées et résultats obtenus	12
2.2. Projet « Programme national d'alimentation scolaire intégré (PNASI) »	13
2.2.1. Présentation du contexte et des objectifs.....	13
2.2.2. Rappel des activités à exécuter.....	14
2.2.3. Activités réalisées et résultats obtenus	14
2.3. Projet « Amélioration de l'accès et l'usage des espaces socio-communautaires et éducatifs par les personnes handicapées (PH) des communes de Glazoué et de Zè au Bénin (ACES-handi) ».....	26
2.3.1. Présentation du contexte et des objectifs.....	26
2.3.2. Rappel des activités à exécuter.....	26
2.3.3. Activités réalisées et résultats obtenus	27
2.4. Projet « Développement d'un Système d'Alerte Précoce Communautaire dans le bassin du Mono-Bénin au Bénin (SAPC) ».....	30
2.4.1. Présentation du contexte et des objectifs.....	30
2.4.2. Rappel des activités à exécuter.....	31
2.4.3. Activités réalisées et résultats obtenus	31
2.5. Projet « Solutions Humanitaires Dirigées Localement (SHDL) : Renforcer la résilience dans les contextes fragiles touchés par le changement climatique) »	38
2.5.1. Présentation du contexte et des objectifs.....	38
2.5.2. Rappel des activités à exécuter.....	39
2.5.3. Activités réalisées et résultats obtenus	39
2.6. Projet « MYP 5/Protection des Ressources en Eau »	43

2.6.1.	Présentation du contexte et des objectifs.....	43
2.6.2.	Rappel des activités à exécuter.....	43
2.6.3.	Activités réalisées et résultats obtenus	44
3.	Difficultés rencontrées et perspectives	50
Conclusion.....		51

Introduction

Le Centre de Recherche et d'Expertise pour le Développement Local (CREDEL) est une Organisation Non Gouvernementale (ONG) née de la volonté d'un certain nombre de personnes notamment des chercheurs des universités du Bénin de développer des programmes de formation, d'information, de recherche et de démonstration pour relever, auprès des populations à la base, la valeur de l'éthique en faveur de l'environnement et du développement local durable tel que prescrit au cours du sommet mondial de Rio de 1992.

Elle a pour but de promouvoir les initiatives de développement intégré et durable au sein des communautés locales surtout des couches sociales vulnérables. Il s'investit activement dans l'éducation et la santé communautaire, le développement local, la mobilisation sociale, la protection et la sauvegarde de l'environnement, la gestion des changements climatiques et des risques associés auprès des communautés à la base.

Avec son accréditation par l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), son plan stratégique a été revu. Ainsi un volet « développement de compétences et de l'employabilité des jeunes filles et garçons » a été ajouté au plan stratégique. Dès lors, CREDEL s'investit désormais dans la recherche-action, la formation et le coaching pour les emplois verts et durables à l'endroit des jeunes.

Au cours de l'année 2024, CREDEL a exécuté six (06) projets, à savoir :

- Fond d'Innovation pour le Développement (FID) lancé en 2024
- Développement d'un Système d'Alerte Précoce Communautaire dans le bassin du Mono-Bénin au Bénin (SAPC) piloté sur 6 mois de janvier à juin 2024
- Solutions Humanitaires Dirigées Localement (SHDL) : Renforcer la résilience dans les contextes fragiles touchés par le changement climatique lancé en 2024
- MYP 5/Protection des Ressources en Eau lancé en 2022
- Programme national d'alimentation scolaire intégré (PNASI) lancé en 2018
- Amélioration de l'accès et l'usage des espaces socio-communautaires et éducatifs par les personnes handicapées (PH) des communes de Glazoué et de Zè au Bénin (ACES-handi)

Le présent rapport présente les niveaux d'exécutions des projets ainsi que les difficultés rencontrées.

1. Généralités

1.1. Rappel de la mission de CREDEL

Le Centre de Recherche et d'Expertise pour le Développement Local vise à promouvoir un monde inclusif et résilient en accompagnant les communautés à la base pour une éducation inclusive, un environnement sain et des modes de vie respectueux de l'environnement et résilients aux changements climatiques par un transfert des connaissances, des renforcements de capacités et l'appui à la mise en œuvre des actions de développement.

1.2. Objectifs de CREDEL :

- Contribuer aux changements des pratiques et mentalités pour un développement sobre et résilient ;
- Soutenir l'adaptation aux changements climatiques et aux catastrophes naturelles, l'accès à l'eau, l'hygiène et l'assainissement pour les personnes vulnérables ;
- Œuvrer pour l'éducation, la santé et la nutrition pour tous
- Appuyer la mise en œuvre des politiques de développement initiées par les structures publiques et privées, les partenaires techniques et financiers ;
- Promouvoir l'égalité et l'équité au sein des communautés.

Valeurs de CREDEL : Humanisme, probité, et efficacité

1.3. Stratégies d'intervention

- La stratégie d'intervention de CREDEL repose sur
- La valorisation des connaissances endogènes ;
- La vulgarisation des résultats de recherche ;
- Le transfert de technologies ;
- Le renforcement de capacités des communautés à la base et des personnes vulnérables ;
- Le plaidoyer national et international

L'ONG CREDEL intervient de façon active et efficace dans le renforcement des actions dans le domaine des changements climatiques, de l'assainissement, le développement communautaire afin de soutenir les populations vulnérables face aux conséquences. Ses membres agissent pour sensibiliser et outiller les acteurs du développement, et pour influencer les politiques nationales et internationales de lutte contre le changement climatique. Ses activités s'intègrent dans plusieurs domaines telles que :

- ✓ Environnement ;
- ✓ Intermédiation sociale ;
- ✓ Education et Eveil social ;
- ✓ Développement Communautaire ;
- ✓ Gestion des risques et des Changements climatiques ;
- ✓ Eau-Hygiène et Assainissement ;
- ✓ Education inclusif ;
- ✓ Nutrition communautaire ;
- ✓ Assistance aux personnes vulnérables ;

- ✓ Appui à l'épanouissement des jeunes ;
- ✓ Lobbying et plaidoyer social.

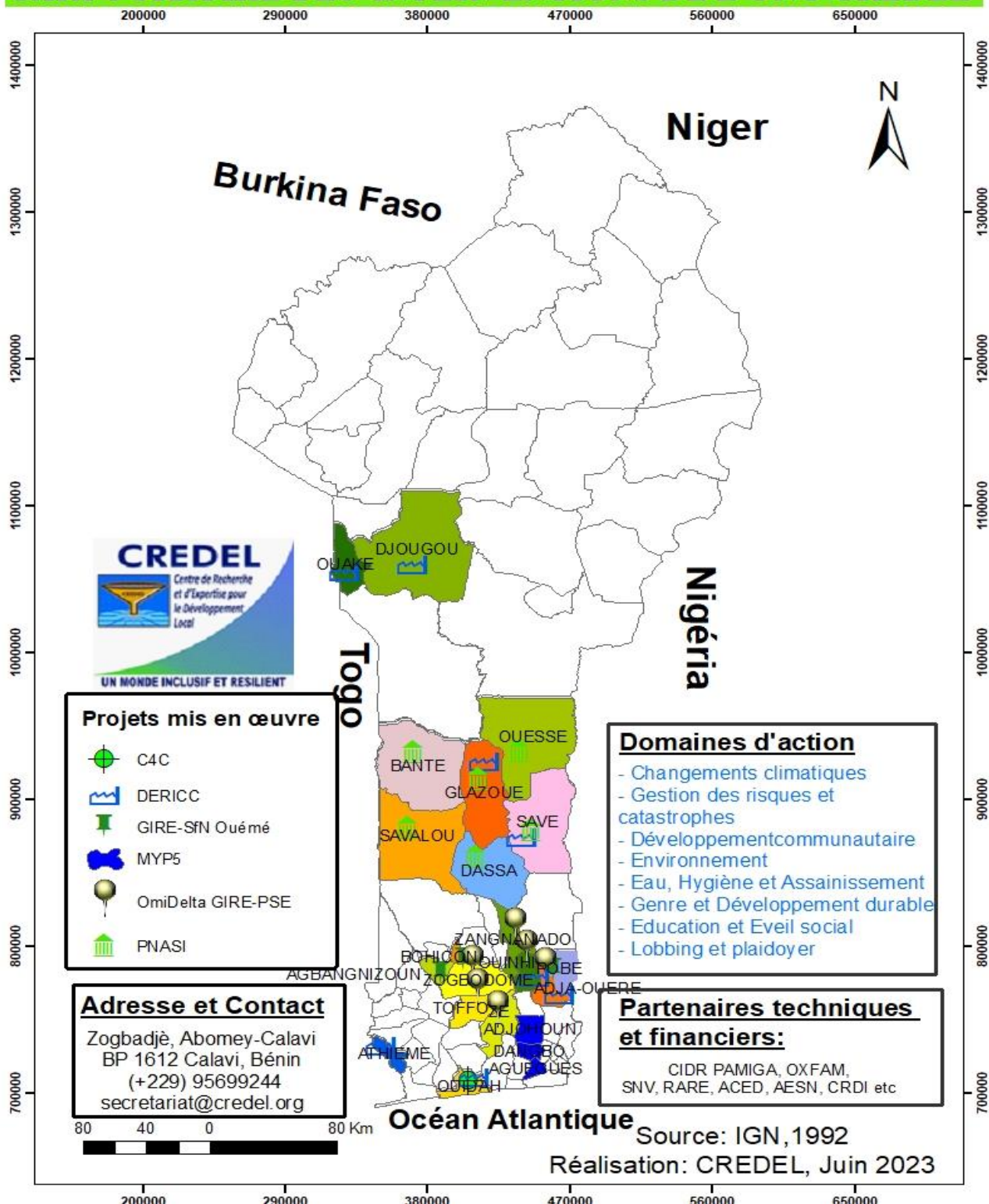
1.4. Zone d'intervention et projets pilotés en 2024

L'ONG CREDEL adapte chaque année ses zones d'intervention en fonction des projets financés et de son portefeuille d'activités. Au cours de l'année 2024 six (06) projets ont été pilotés dans 23 communes sur les 77 que compte le Bénin soit un taux de couverture de 30% environ. Les projets ainsi que les zones d'interventions sont consignés dans le tableau suivant

Tableau 1 : Zone d'intervention par projet exécuté en 2024

Projets	Communes
MYP 5	Dangbo, Adjohoun, Athiémé et Aguégoués
ACES-handi	Zè et Glazoué
SAPC/Mono	Lokossa, Athiémé et Grand-popo
FID	Aplahoué, Djacotomey, Kétou et Allada
SHDL	Natitingou, Kouandé, Kandi et Gogounou
PNASI	Bantè, Dassa-Zoumé, Glazoué, Ouèssè, Savalou et Savè

CARTOGRAPHIE DES INTERVENTIONS DE L'ONG CREDEL



2. Point d'exécution des activités des projets pilotés en 2024

2.1. Projet « Fond d'Innovation pour le Développement (FID) »

2.1.1. *Présentation du contexte et des objectifs*

Pour réduire les systèmes à fort usage d'intrants, l'intérêt se développe pour les solutions alternatives durables telles que les biofertilisants (Thonar et al., 2017; Agbodjato et al., 2016), pour stimuler la régénération des sols et maintenir une communauté microbienne bénéfique, contribuant ainsi à la durabilité des sols.

Dans ce contexte, différentes recherches scientifiques ont illustré l'efficacité de biostimulants à base de champignons mycorhiziens à arbuscule (CMA) permettant d'améliorer la productivité du maïs et restaurer la productivité des sols (Assogba et al., 2017). Un produit ciblant la culture du maïs, constitué de l'association entre des spores indigènes de champignons mycorhiziens arbusculaires et des jeunes plants de sorgho a été conçu. L'utilisation du biostimulant dans les cultures de maïs consiste à enrober les semences de maïs dans un mélange de biostimulant et d'eau, en amont du semis de la graine. Le mélange obtenu est ensuite séché à l'air ambiant puis conservé avant d'être semé par le producteur dans son champ.

L'objectif du projet est de soutenir les essais en conditions réelles par les producteurs, du biostimulant adapté à la culture du maïs à base de champignons mycorhiziens à arbuscule. Il vise à confirmer les résultats obtenus et générer les premières preuves d'impact en testant et évaluant le produit auprès de 200 petits producteurs de maïs dans quatre communes du Sud du Bénin.

2.1.2. *Rappel des activités à exécuter*

Démarré en novembre 2024, une seule activité du projet a connu son démarrage au cours de l'année 2024. Il s'agit de l'activité relative à la Production de biostimulant CMA pour les petits producteurs de maïs par le Laboratoire de Biologie et de Typage moléculaire en microbiologie (LBTMM) de l'Université d'Abomey Calavi.

2.1.3. *Activités réalisées et résultats obtenus*

 **Production de biostimulant CMA :** cette activité vise à renforcer les capacités du Laboratoire de Biologie et de Typage Moléculaire en Microbiologie (LBTMM) ; l'un des partenaires sur le projet dont les documents de partenariat et de passation de marché ont été établis avec lui dans le mois d'octobre 2024. Un contrat de prestation a été signé et l'activité couvre une période de cinq (05) mois à compter du mois de novembre. Les principales sous activités sont les suivantes : (i) Production du premier inoculum à base de CMA indigènes ; (ii) Production du biostimulant à base de CMA ; (iii) Conditionnement et stockage du biostimulant à base de CMA.

Production du premier inoculum à base de CMA indigènes

En 2024, seule cette sous activité a commencé. La préparation du pré-inoculum à base des CMA a démarré par l'achat des réactifs, les outils et matières premières à utiliser au Laboratoire de Biologie et de Typage Moléculaire en Microbiologie (LBTMM) de l'Université d'Abomey-Calavi (Bénin). La préparation du pré-inoculum à base des CMA s'est fait au laboratoire dans

des pots disposés dans une serre à température ambiante sur une période de 1 mois (Novembre 2024). Après 1 mois la partie aérienne des plants a été coupée et le contenu sol-racines est extrait de chaque bac puis réduit en poudre après séchage pour l'obtention du premier inoculum.

Trois (3) phases différentes ont conduit ce processus : -i- Stérilisation de la semence de sorgho et du substrat argile, -ii- Semis + Inoculation avec les spores de CMA, -iii- Maturation et formulation du premier Inoculum illustré par les images ci-après.



Les plants de sorgho utilisés pour la multiplication des champignons mycorhiziens se développent normalement sur le substrat argile.



Photo 1 : Développement des plants de sorgho (FID)

2.2. Projet « Programme national d'alimentation scolaire intégré (PNASI) »

2.2.1. Présentation du contexte et des objectifs

Le Programme National d'Alimentation Scolaire Intégré (PNASI) est l'un des programmes sociaux phares initié par le gouvernement béninois en 2017 pour améliorer l'accès à l'éducation et la nutrition des enfants. Il vise à fournir aux enfants un repas chaud dans les écoles primaires publiques, en s'appuyant sur l'approvisionnement en produits locaux, pour renforcer l'économie locale. L'objectif est de maintenir les enfants à l'école et d'améliorer ainsi le taux de réussite à l'école.

Les objectifs immédiats visés par l'alimentation scolaire sont de :

- accroître le taux de scolarisation ;
- réduire la disparité de scolarisation entre filles et garçons;
- encourager la rétention scolaire;
- améliorer l'assiduité et les résultats scolaires ;
- promouvoir la participation effective des collectivités locales et des parents à la gestion des activités liées à la scolarisation des enfants

A long terme, elle vise à:

- contribuer à la réalisation des ODD n°2 (Faim zéro), n°3 (Bonne santé et bien-être), n°4 (Education de qualité), et n°5 (Egalité entre les sexes) ;
- améliorer le statut nutritionnel des enfants et réduire l'insécurité alimentaire
- promouvoir le développement de l'agriculture locale
- améliorer les conditions socio-économiques des ménages en milieu rural et réduire la pauvreté
- créer et renforcer une cadre multisectorielle autour de l'alimentation scolaire

2.2.2. *Rappel des activités à exécuter*

Au cours de cette année scolaire 2023-2024, l'atteinte de trois grands résultats a été poursuivi. Il s'agit de :

- Renforcement des capacités des agents de terrain ;
- Intermédiation sociale et ;
- Gestion et suivi du fonctionnement de la cantine.

Plusieurs activités ont été menées pour l'atteinte de ces résultats. Ils sont présentés dans la section suivantes.

2.2.3. *Activités réalisées et résultats obtenus*



RENFORCEMENT DES CAPACITES DES AGENTS DE TERRAIN

Au cours de cette année scolaire, afin de permettre une meilleure efficacité et l'atteinte des objectifs du programme, l'équipe de terrain de CREDEL a reçu du PAM **une série de cinq formations** en présentiel et d'autres en ligne via Google Meet ou Zoom ou Teams.

- Renforcement de capacités des agents de terrain sur la mise en œuvre du Programme National d'Alimentation Scolaire Intégré (PNASI) afin de mieux les aguerrir à conduire avec plus d'efficacité les activités du programme ;
- Participation des deux Chargés de programme à un atelier bilan avec les radios partenaires du PAM dans la zone sud. L'objectif de cet atelier était de faire le point de la mise en œuvre du partenariat depuis 2018 ;
- Participation du Chargé de programme de la zone II à une formation dédiée à tous les points focaux nutrition recrutés pour les activités de nutrition dans chaque département ;



Photo 2 : Formation des agents sur School connect (PNASI)

- Formation des agents de terrain sur l'installation et l'utilisation de l'application LESS LAST MILE (Outil de collecte, de suivi et des enregistrements en temps réel des opérations de mise en place des vivres dans les écoles à cantine). Une simulation en salle et sur le terrain a été effectuée pour s'assurer;



Photo 3 : Formation sur le LESS LAST MILE (PNASI)

VOLET INTERMEDIATION COMMUNAUTAIRE

L'intermédiation communautaire est un volet essentiel dans la réussite du programme. Parmi les différentes activités menées, on peut noter principalement les différentes séances de sensibilisation, les visites à domicile et sensibilisation porte-à-porte, les collectes de vivres, les assemblées générales, les plaidoyers à travers les différentes rencontres avec les autorités, les assemblées générales de reddition de comptes avec les communautés, la sensibilisation des cuisinières sur l'hygiène et l'assainissement, les partenariats avec d'autres structures et des personnes de bonne volonté, la sensibilisation des écoliers sur le paiement des souscriptions, les émissions radiophoniques, le suivi du fonctionnement des cantines dans les écoles, le nettoyage des magasins, le suivi de la mise en place des infrastructures et des mécanismes de pérennisation, les appuis aux différentes missions du PAM, de la CPSFESU et autres missions du MEMP ou de la DDEMP dans le cadre des activités des cantines scolaires.

➤ ***Sensibilisation des communautés, des autorités locales et des autres partenaires sur l'approche intégrée et le mode de fonctionnement des cantines scolaires***

L'année scolaire 2023-2024 a été marquée par des rencontres avec les autorités locales à la base autour des différentes activités liées à la cantine. Lors des lancements de la cantine, de la JAAS, de la journée de l'arbre, des plaidoyers, des assemblées générales de reddition de comptes, le Préfet, le CSAPT de la préfecture, la CM du Préfet des Collines, les Directeurs départementaux, les Chefs services des directions (les services d'hygiène de la DDAEP et du DDS), les Maires, les SE, les cadres techniques des mairies, les Chefs d'arrondissement, les Chefs de Village ou Quartier de ville et autres autorités et leaders ont été rencontrés pour non seulement leur faire comprendre les objectifs et l'approche intégrée du programme mais aussi pour solliciter leurs appuis et pour leur faire le point du fonctionnement des activités des cantines scolaires, les

difficultés rencontrées et les appuis pour la bonne marche des cantines dans les écoles de leurs zones respectives. Les sensibilisations des communautés et des autorités, des personnes de bonne volonté et autres responsables d'autres structures étaient au cœur des interventions au cours de cette année scolaire. Ces rencontres et sensibilisations ont porté quelques fruits à travers la construction des cuisines et des apports en nature pour faire fonctionner la cantine. Les différents points abordés lors des échanges avec les autorités et les communautés sont les suivants :

- la gestion des vivres ;
- la visite médicale des cuisinières et le déparasitage des écoliers ;
- la motivation des cuisinières ;
- les besoins des écoles en infrastructures dédiées à la cantine (point d'eau, cuisines, magasins, les kits de jardinage...) ;
- les apports en nature et en espèce pour soutenir le fonctionnement de la cantine ;
- la souscription journalière des enfants pour mieux faire fonctionner la cantine ;
- la réalisation ou la réfection des infrastructures dédiées à la cantine ;
- la mise en place des points d'eau dans les écoles ;
- la création d'une ligne budgétaire dédiée à la cantine dans les budgets des mairies ;
- la sécurisation des vivres dans les magasins des écoles ;
- la mise en place et l'entretien des jardins et champs scolaires avec un appui technique et matériel ;
- le parrainage des écoles ;
- l'implication des autorités pour l'amélioration des conditions de fonctionnement des cantines scolaire dans leurs communes respectives.



Photo 4 : Rencontre avec le Maire de Dassa-Zoumé et du roi de Savalou (PNASI)

Résultats des sensibilisations : En termes de résultats, il y a eu une implication plus active des communautés dans la gestion saine des cantines scolaires. Cette implication a permis de faire des collectes de vivres, de paquets de ciment pour la construction des cuisines au sein des communautés ; de recevoir des ustensiles de la mairie de Savalou, des bols à manger pour les écoliers et des paniers, des seaux ; des appuis en construction de cuisines par Plan International Bénin et de la mairie de Savè ; un appui en condiments à 12 écoles par la mairie de Dassa-Zoumé ; des appuis dans la mise en place des jardins par CPN les papillons la prise en charge des condiments par KOF ESPOIR à l'Epp TCHAKALOKÉ-CAMATE ; la prise en charge des condiments par les communautés dans 18 écoles ; d'installer les mécanismes de pérennisation (jardins, champs, unité d'élevage et les AGR):



Photo 6 : Collecte de vivre à l'EPP Tchaya Gbangba (Savè) et Don de condiment à 12 écoles par la mairie de Dassa (PNASI)



Photo 5 : Don d'une tonne de ciment par le président de l'association de développement pour la construction de la cuisine de l'EPP Akpikpi à Glazoué (PNASI)



Photo 7 : Achat de bols, de paniers et de seaux en plastique à l'EPP Kotokoï 1^{er} et à l'EPP Odouaba/B à Ouessè (PNASI)

➤ **Mise en place des mécanismes de pérennisation**

Un des indicateurs du projet est d'amener chaque école à avoir un mécanisme de pérennisation : un jardin scolaire, un champ, une unité d'élevage ou la mise en place d'une activité génératrice de revenus. Cela devrait améliorer la qualité des repas des écoliers. Par endroit, des efforts ont été faits grâce aux différentes sensibilisations à l'endroit des communautés et des directeurs des écoles bénéficiaires.

Au total, CREDEL à travers son équipe de terrain a pu mettre en place :

- **145 jardins fonctionnels et 123 champs** (champs de piment, arachide, sésame...),
- **Quinze (15) écoles** ont procédé à la mise en place d'une activité génératrice de revenus sur la fabrication et la commercialisation du savon liquide et du savon solide. Les bénéfices issus de la vente de ces activités ont permis d'améliorer la qualité des repas servis aux écoliers et
- **17 écoles** ont mis en place une unité d'élevage (Volailles, héliciculture et caprins).



Photo 8 : Jardin scolaire de L'EPP Dassa et Champ de sésame de Assanté Kpota à Glazoué (PNASI)

➤ **Infrastructures dédiées à la cantine**

Les infrastructures dédiées à la cantine scolaire ont connu une amélioration grâce aux différentes sensibilisations des communautés et des plaidoyers à l'endroit des autorités et des bonnes volontés. Ainsi, Cinquante-huit (58) nouvelles cuisines ont été construites en matériaux définitifs dont 04 par Plan International Bénin dans les EPP Ikèmon et Agboro-Kombon/A dans la commune de Ouessè et dans les EPP Kpékpédé et Tchaounka-Banigbé dans la commune de Dassa-Zoumé et un bloc d'une cuisine et magasin par la mairie de Savè à l'EPP Gogoro. Les autres cuisines ont été construites avec l'appui des communautés. A cela, s'ajoute le magasin en matériaux définitifs et la pompe à motricité humaine dont a bénéficié l'EPP Togodji sous financement Choithrams. Trente (30) cuisines ont été réfectionnées à travers la construction des murettes, le cimentage et le crépissage. Des foyers améliorés, des étagères et des portillons ont été réalisés pour faciliter les conditions de travail des mères cuisinières. **Au total 309 écoles sur les 517 ont une cuisine en**



matériaux définitifs soit un taux global de 59,77%. Le point des réalisations au cours de cette année scolaire se présente comme suit dans le tableau ci-dessous

➤ **Partenariats**

- Le partenariat Choithrams a permis de former 15 femmes à Issalè-Baï (Ouessè), 20 femmes de Woo-Otaa (Savé) et de les équiper en matériel de travail pour la transformation de l'arachide en galette appelée kluiklui ; d'équiper les EPP Woo-Otaa et Issalè-Baï d'un moulin à maïs pour la mouture de leur maïs et la mise en place d'une activité génératrice de revenus pour améliorer la qualité du repas servis aux écoliers ; la construction de cuisine, réfectoire et local à moulin à Woo-Otaa et Issalè-Baï et un appui à l'installation d'un jardin.
- Les activités du projet PAEEM ont impacté les communautés de Woo-Otaa à Savé, Issalè-Baï à Ouessè, Togodji à Glazoué et Gobada (Savalou). Le projet PAEEM a permis de former 20 femmes à Woo-Otaa, 15 femmes à Issalé-Baï et 35 femmes à Gobada sur la transformation du manioc en gari amélioré. Il a également permis d'équiper les Epp Togodji à Glazoué et Gobada à Savalou d'un moulin à maïs pour la mouture de leur maïs et la mise en place d'une activité génératrice de revenus pour améliorer la qualité du repas servis aux écoliers ; il a permis la construction de local à moulin à Togodji et Gobada ;
- Plan International Bénin a construit deux cuisines modernes dans les Epp Ikémon et Agboro-Kombon/A dans la commune de Ouessè ;



Photo 9 : Moulin à maïs mis en place grâce au partenaire Choithrams (PNASI)



Photo 10 : Modèle de cuisine construite dans les EPP Agboro-Kombon et Ikémon par Plan International Bénin à Ouessè (PNASI)

- CPN les papillons, a installé deux jardins dans la commune de Glazoué dans les EPP Tankossi et Okpataba ;
- ONG GAIN, a **réalisé cinq forages dans cinq écoles** dont deux dans la commune de Glazoué dans les EPP Djanmandji et Agbalagbadji puis trois dans la commune de Dassa-Zoumé dans les EPP Okrou-Djesso, Atcheguigon et Igamba-Offè ;
- La mairie de Savé a construit un module de cuisine plus magasin à l'EPP Gogoro.



Photo 11 : Module cuisine et magasin de l'Epp Gogoro construite par la mairie de Savè (PNASI)

D'autres efforts ont été déployés par les partenaires, il s'agit de :

- Déparasitage des écoliers par la DDS ;
- Visite médicale gratuite des cuisinières offertes par la DDS ;
- Appui du Préfet à travers des messages à l'endroit des communautés ;
- Appuis du DDEMP à travers des messages ;
- Descente du CDAS dans les écoles ;
- Participations des autorités aux lancements de la cantine ;
- Participation des autorisés à la JAAS ;
- Appui des bonnes volontés (Don d'une tonne ciment par le Président de l'Association de développement de Akpikpi, Don de 100 000 FCFA à Assante-Centre)

➤ **Formation des groupements de femmes**

Formation des femmes des groupements **Aïdoté 3** de Gobada, **Gbèdjlomédé** de Woo-Otaa et **Dapo Ifè** de Toui (Ouessè) sur l'utilisation du matériel agricole (la rappeuse et la presse), mis à leur disposition et sur la transformation du manioc en **gari amélioré** fait à base de lait de coco, de lait concentré sucré, du sucre, de la noix de muscade, du citron et de la citronnelle. Ces formations permettront à ces groupements de femmes de mener des activités génératrices de revenus et d'accompagner le fonctionnement des cantines.



Photo 12 : formation du groupement Gbèdjlomédé de Woo-Otaa (Savè) sur l'utilisation des machines de transformation du manioc en gari (PNASI)

➤ **Organisation de la Journée Africaine de l'Alimentation Scolaire (JAAS)**

La Journée Africaine de l'Alimentation Scolaire (JAAS) instituée en 2016 par les Etats membres de l'Union Africaine est une occasion de donner une visibilité à l'alimentation Scolaire en tant

qu'instrument de paix et permettant également aux enfants d'avoir accès à l'école et d'y rester pour terminer leur cursus scolaire. La neuvième édition de cette journée a été célébrée le 13 mars 2024 à l'EPP Woo-Otaa dans la commune de Savè sur le thème : **Investir dans l'alimentation scolaire locale pour transformer les systèmes éducatifs pour un avenir inclusif et prospère du continent africain.**

La célébration de cette neuvième édition de la JAAS a connu la participation effective des autorités locales, communales et départementales ; des communautés de Woo-Otaa et environs, des écoliers bénéficiaires, du corps enseignant et des agents de terrain de l'ONG CREDEL (les chefs programme, les superviseurs et les médiateurs). Toute la communauté s'est mobilisée pour la réussite de l'évènement.



En cette occasion un sketch a été présenté par les écoliers. Le message véhiculé par ce sketch



est relatif à l'importance de la contribution des parents pour la bonne marche des activités de la cantine scolaire. Les allocutions ont laissé place à une collecte de fonds dénommée ZINDO destinée à l'amélioration de la qualité des repas par des apports en protéine animale.

Dix-huit directeurs d'école à cantine du département ont reçu des lettres de félicitations pour leurs efforts à la bonne marche des cantines dans leur école. Les autorités ont ensuite visité les infrastructures dédiées à la cantine scolaire dans l'école WOO-OTAA construites avec l'appui du partenaire Choithrams et procédé à leur remise officielle. Une remise symbolique du repas du jour aux écoliers par les autorités, des échanges avec les femmes du groupement Gbèdjlomèdé de Woo-Otaa suivi de la visite de leur stand et une réjouissance populaire faite de chants et de danses traditionnelles « Tchingoumin » du milieu ont clôturé la journée en beauté.



Photo 13 : Remise de lettre de félicitations à 18 directeurs d'école à cantine

➤ **Organisation des séances de démonstrations culinaires à l'endroit des mères et cuisinières**

L'objectif des séances est d'encourager la diversification des repas scolaires à partir des produits disponibles. Au total :

- 38 démonstrations culinaires réalisées avec les cuisinières avec l'appui des équipes de terrain.

- des nouveaux mets introduits : plats locaux (Come, Olèlè, Dambou, Ablo, Abohounda, Lafoun, Toubani, Egbo) et boulettes de pois jaune à l'œuf, tous enrichis au moringa.
- 254 cuisinières formées, permettant d'améliorer la qualité et la diversité des repas scolaires.



Photo 14 : Séance de démonstration culinaire à l'Epp Woo-Otaa dans l'arrondissement d'Offè, commune de Savè et au Complexe scolaire Magoumi dans l'arrondissement de Magoumi, commune de Glazoué

➤ **Séance d'éducation nutritionnelle**

A l'endroit des écoliers : les séances d'éducation nutritionnelle ont consisté à éduquer et sensibiliser les écoliers sur des thématiques de nutrition et de santé. Cinquante-sept (57) séances d'éducation nutritionnelles tenues ont permis de toucher mille trente-cinq (1035) garçons et huit cent soixante-douze (872) filles. Les changements positifs induits sont :

- la bonne hygiène du cadre de vie, corporelle, buccale, vestimentaire et alimentaire ;
- le lavage systématique des mains ; la consommation des fruits dans les écoles pendant les saisons d'abondance



A l'endroit des cuisinières : la formation a eu pour but de renforcer les capacités des cuisinières sur les bonnes pratiques d'hygiène à



la cuisine. L'accent a été mis sur le port systématique de tablier et de coiffe avant l'entrée dans la cuisine. Il leur a été par ailleurs rappelé l'interdiction de manipuler les aliments à même le sol et l'obligation de toujours les couvrir afin de limiter au mieux le risque de contamination. Au total, 2137 cuisinières ont bénéficié de ces formations.

➤ ***Suivi de l'état nutritionnel des écoliers/écolières***

Cette activité a consisté à prendre les mesures anthropométriques (le périmètre brachial, le poids et la taille) des écoliers dans le but d'évaluer leur état nutritionnel. Ainsi, les mesures anthropométriques d'au moins cent (100) écoliers ont été prises par semaine, puis analysées et interprétées. Au total, mille quarante (1040) enfants ont été dépistés et dont les IMC révèlent que neuf cent soixante-dix (970) écoliers ont un état nutritionnel normal, cinquante-sept (57) ont un état nutritionnel modéré et treize (13) parmi eux ont un état nutritionnel sévère. Des conseils ont été donc donnés aux parents dont les enfants présentent un état nutritionnel modéré et sévère pour une bonne prise en charge.

➤ ***Réalisation des émissions radiophoniques***

Les émissions radiophoniques sur la radio partenaire ILEMA, émettant sur la fréquence 104.5 depuis Dassa-Zoumé, ont permis de sensibiliser les communautés. Au moins cinq émissions étaient réalisées chaque mois. Plusieurs thématiques ont été développées à travers les tables rondes, les reportages terrain, les jeux radiophoniques, les émissions interactives, les magazines et les communiqués.



Photo 15 : Co-animation d'émission des chargés de programme PNASI du département des collines et le point

➤ ***Distribution de carte SIM aux cuisinières***

Le Gouvernement, grâce aux différents plaidoyers du Programme Alimentaire Mondial (PAM), a décidé de soutenir les cuisinières dévouées à la tâche. Ainsi, chaque cuisinière percevra un montant de 5000f par mois. Pour réussir l'activité, l'opérateur MOOV a été désigné pour distribuer les cartes SIM aux cuisinières afin qu'elles reçoivent directement la somme par voie électronique. Au total, 2490 cuisinières ont reçu des cartes SIM Moov.

✚ **Gestion et suivi du fonctionnement de la cantine**

➤ ***Régularité du Fonctionnement des cantines***

Au cours de cette année scolaire, toutes les 517 écoles ont ouvert et ont fonctionné. Le taux de fonctionnement global est de 98,79%. Le point de fonctionnement par commune se présente comme suit :

Tableau 2 : Point de fonctionnement de l'année scolaire 2023-2024 (PNASI)

Communes	Nombre d'écoles (sept-2023 à juin-2024)	Nombre de jours moyens de fonctionnement (sept-2023 à juin- 2024)	Nombre de jours ouverture des classes (sept-2023 à juin-2024)	Taux de cuisson (%)
Bantè	69	163	164	99
Dassa	95	161	165	97
Glazoué	93	163	165	98,78
Ouèssè	78	166	171	97,07
Savalou	111	166	168	98
Savè	71	164	165	99,39
Total collines ii	517	164	166	98,79

Source : Données MoDa, CREDEL-ONG, Année scolaire 2023-2024

Au cours de ces 164 jours moyens de fonctionnement durant cette année scolaire, les souscriptions ont varié et ont régressé au fil des mois à cause de l'application de la politique payeur-mangeur. Au total, il a été collecté dans l'ensemble des 517 écoles, un montant global de **244 037 600 F CFA** sur un montant attendu de **344 304 825 F CFA** soit un taux de **70,88%**.

La valeur estimative des apports communautaires en terme de dons en nature composés de maïs, riz, fretin, piment, tomate, oignon, sel, arachide, bois de chauffage, eau, des paquets de ciment et autres condiments reçus des parents pour le bon fonctionnement des cantines et les apports en espèce sont estimés à **63 954 450 francs CFA**

Tableau 3 : Point des Contributions en espèces et en nature par commune

Communes	souscription journalière des enfants en FCFA	Souscription attendue en FCFA	Taux de recouvrement en %	Contribution en nature et en espèce des communautés évaluée en FCFA
Bantè	41 055 895	56 680 025	72,43	11 263 955
Dassa	38 516 350	52 100 150	73,93	9 402 385
Glazoué	40 191 165	56 132 800	71,60%	10 821 675
Ouèssè	38 675 835	55 618 250	69,53%	8 836 045
Savalou	58 659 985	83 631 900	70,14	14 785 815
Savè	26 938 370	40 141 700	67,10%	8 844 575
Total collines	244 037 600	344 304 825	70,88%	63 954 450

Source : Données MoDa, CREDEL-ONG, Année scolaire 2023-2024

➤ *Point de gestion des stocks*

Un inventaire hebdomadaire a permis de surveiller les mouvements des vivres et d'anticiper les ruptures. Au dernier inventaire, un total de 316,124 tonnes de vivres restait dans les magasins des 517 écoles bénéficiaires.

➤ *Respect des rations dans le prélèvement des vivres*

Au cours de ces 164 jours moyens de fonctionnement de la cantine, il a été enregistré une ration moyenne de **0,193g/enfant/jour**. **2373,749T** de vivres ont été consommés par une moyenne de

93 474 bénéficiaires dont **49 491** garçons et **43 983** filles. Au total, **12 318 488** plats ont été servis avec les vivres du PAM durant les dix mois de fonctionnement des cantines. Les prélèvements par denrée sont respectés dans les 517 écoles en raison de la disponibilité des vivres dans tous les magasins

➤ **Recyclage des gestionnaires à la base**

Le recyclage des acteurs de la gestion se fait de façon continue soit après un constat ou soit à la suite de l'expression du besoin. Cette année-ci, l'accent a été mis sur le remplissage du nouveau cahier de trésorerie avec la mesure payeur mangeur.



Photo 16 : Recyclage des directeurs sur le remplissage du nouveau cahier de trésorerie (PNASI)

➤ **Visite périodique organisée pour le suivi**

Les images suivantes illustrent quelques visites de suivi du fonctionnement effectuées au cours de l'année 2024.



Photo 18 : Visite du DG ANAN à l'EPP TCHAOUNKA BANIGBE à Dassa (PNASI)



Photo 17 : Visite du Directeur Exécutif de CREDEL et de Madame Joanne de CECI à l'Epp Issalè-Bai à Ouèssè (PNASI)

2.3. Projet « Amélioration de l'accès et l'usage des espaces socio-communautaires et éducatifs par les personnes handicapées (PH) des communes de Glazoué et de Zè au Bénin (ACES-handi) »

2.3.1. Présentation du contexte et des objectifs

Les personnes handicapées sont en général négligées, voire oubliées dans les processus de développement local, et leurs avis de citoyens sont très peu, pris en compte. Cette situation constitue une discrimination tel que rappelé dans la Convention des Nations Unies Relative aux Droits des Personnes Handicapées (CRDPH), notamment dans les articles 4.3 (participation des personnes handicapées à toutes décisions les concernant par l'intermédiaire de leurs organisations représentatives) et (participation à la vie politique et à la vie publique).

Le Bénin dispose de leviers pour la démocratie participative à travers : la constitution et la signature en 2008 par le pays de la convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH); le vote de la loi N°2017-06 du 29 septembre 2017 portant protection et promotion des personnes handicapées et la prise de son décret d'application en 2023. Malgré ces instruments juridiques en faveur des personnes handicapées, elles continuent de subir les discriminations.

C'est pour réduire l'isolement des personnes handicapées et améliorer la qualité de leur participation sociale par l'exercice de leurs droits ; que CREDEL ONG a bénéficié d'un financement de la Mission Inclusion du Canada plus précisément du Fond Action pour l'inclusion et la participation pour la mise en œuvre du projet « Amélioration de l'accès et l'usage des espaces sociocommunautaires et éducatifs par les personnes handicapées (PH) des communes de Glazoué et de Zè au Bénin (ACES-handi) ».

L'objectif général du projet est de promouvoir la gouvernance inclusive par le renforcement de la participation et du leadership des personnes handicapées dans les communes de Zè et de Glazoué pour une prise en compte effective de leurs droits et la réduction des inégalités.

► Objectifs spécifiques :

De façon spécifique il s'agit de :

- Améliorer la compréhension de la problématique du handicap par les élus locaux pour sa prise en compte dans les Plans de Développement Communal (PDC) d'une part, et le leadership des personnes handicapées d'autres part en termes de participation aux développement local dans les communes de Zè et de Glazoué
- Sensibiliser les populations et les acteurs du monde scolaire sur les instruments juridiques internationaux et nationaux, le cadre institutionnel béninois de protection des PH, l'accessibilité particulièrement des femmes et des jeunes aux espaces socio-communautaires et de loisir dans les communes de Zè et de Glazoué

2.3.2. Rappel des activités à exécuter

Dans la mise en œuvre du projet plusieurs activités ont été prévues pour l'année 2024, il s'agit de :

- la réunion d'échange avec les personnes handicapées sur leur capacité de participation au développement économique local ;

- l'élaboration d'une stratégie de plaidoyer et d'influence pour les OSC de personnes handicapées ;
- la réalisation d'une synthèse des articles juridiques adéquates de la CDPH et la loi N°2017-06 du 29 septembre 2017 portant protection et promotion des droits des PH en république du Bénin,
- l'analyse intersectorielle et diagnostique des besoins spécifiques des PH (les femmes et les filles) et leur prise en compte, de la participation et de l'implication des PSH dans la gouvernance locale dans les Communes de Zè et de Glazoué et la validation des études.

2.3.3. Activités réalisées et résultats obtenus

Parmi les activités prévues pour l'année 2024, la réunion d'échange avec les PH sur la participation au développement économique local a été réalisée à 100 %, tandis que les autres ont été réalisées partiellement. La première activité est réalisée directement avec l'équipe de UGP du projet au sein de CREDEL, par contre les autres sont confiées à des consultants qui sont à pied d'œuvre pour leur finalisation. C'est après le dépôt définitif des rapports d'études que les validations seront programmées.

☞ La réunion d'échange avec les PH au processus de développement économique local

Respectivement le mercredi 06/11/2024 et le lundi 11/11/2024 dans la Commune de Zè et le mardi 26/11/2024 dans la Commune de Glazoué s'est tenue une réunion d'échange sur les capacités de participation des personnes handicapées au processus du développement local. Ces différentes séances se sont déroulées en suivant l'outil PESTEL (Politique-Economie-Social-Technologie-Environnemental-Technologie).

❖ Facteurs politiques d'implication et de participation des personnes handicapées

Le Bénin dispose de leviers pour la démocratie participative à travers: la constitution; la signature en 2008 par le pays de la convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH); le vote de la loi N°2017-06 du 29 septembre 2017 portant protection et promotion des personnes handicapées et la prise de son décret d'application en 2023. Ces différents textes encouragent l'animation et la participation politiques des personnes handicapées au processus de développement de leurs localités. Malgré ces différents textes, l'implication des personnes handicapées à la gestion politique reste et demeure un vain mot, leurs droits sont bafoués et elles sont souvent reléguées au second plan. La réunion d'échange sur la capacité des personnes handicapées à participer au processus de développement de leur localité organisée dans les Communes de Glazoué et de Zè a révélé que plusieurs facteurs constituent des goulots d'étranglements à l'animation de la vie politique des personnes handicapées dans ces deux Communes au Bénin. Malgré la volonté de certaines d'entre elles à se positionner sur le terrain politique comme tout autre citoyen de sa localité, on note des résistances de part et d'autres qui sont traduites par : manque de considération de leurs entourages notamment les personnes non handicapées, les préjugés, les regards de la société qui les sous-estiment à participer valablement à la vie politique. Depuis plusieurs années les besoins des personnes handicapées de Glazoué et de Zè ne sont pas impliqués dans les documents de planification de leur

Commune en l'occurrence le plan de développement communal (PDC). La planche 1 montre quelques photos de séance et de familles à Zè.



Planche 1 : *Vue d'ensemble et de séance à Zè et Glazoué (ACES-handi)*

❖ **Facteurs de participation à la vie économiques des personnes handicapées**

La vie économique d'une localité fait référence à l'ensemble des activités et des dynamiques qui contribuent à la production, à l'échange et à la consommation des biens et des services dans cette zone. Dans l'optique de ne pas se livrer à la mendicité et d'œuvrer au développement économique de leur Commune, les personnes handicapées de Glazoué et de Zè mènent plusieurs activités génératrices de revenus au même titre que les personnes non handicapées. Les activités menées sont entre autres : agriculture, l'élevage, commerce (revendeuses), la coiffure, tricotage, la fabrication de savon et les tradi-thérapeutes, la transformation du manioc en gari, de l'huile de palme. Dans le secteur artisanal les personnes handicapées s'adonnent aux métiers tels que la peinture, la coiffure, la couture et la réparation des appareils électroménagers. Les personnes handicapées mènent également les petits commerces comme la vente des produits alimentaires ; les produits agricoles, celle qui ont une situation financière un peu reluisante se donnent à la vente de divers (les boîtes de conserves consommable et autres). Il faut dire que ces diverses activités sont véritablement en phase avec la plupart des activités des personnes valides ce qui crée une dynamique au sein de la communauté.

❖ **L'implication et participation à la vie sociale des personnes handicapées**

La vie sociale des personnes handicapées dans la Commune de Glazoué et de Zè est influencée par divers facteurs dont l'environnement socio-culturel et les comportements de la communauté envers cette couche vulnérable de la société. Les handicapés sont perçus comme des fétiches généralement appelés « **Tohossou** » en langue locale. Pour le commun des mortels, ce sont des personnes qui ont une vie différente de celle des personnes normales. Plusieurs construits

sociaux aggravent la situation sociale des personnes handicapées au sein de la société. Ces construits sont entre autres : le handicap est une punition une malédiction consécutive à la faute d'un ancêtre. la personne handicapée est envoûtée ; les personnes handicapées ne peuvent pas travailler ; un enfant handicapé ne peut pas apprendre normalement ; la personne handicapée n'est pas normale ; une personne handicapée n'a pas de sexualité ; une personne handicapée est une charge pour sa famille et ne peut assurer ses responsabilités familiales et sociales ; la personne handicapée est une honte pour sa famille ; toutes les personnes handicapées sont incapables de travailler et jouent de leur handicap pour mendier.

Dans les deux Communes d'intervention le grand problème qui se pose est lié à la redistribution des biens au plan social. S'agissant de l'accès aux espaces sociocommunautaires tels que les écoles, les centres de santé, les espaces de loisirs, les arrondissements, les salles de réunion villageois aucune disposition particulière n'est observée dans les constructions pour faciliter l'accès des personnes handicapées mais elles participent au paiement des taxes et autres. Les femmes handicapées ont même suggéré que les tables d'accouchement doivent être réalisées de manière inclusive en facilitant leur accès à ces dernières. Les carreaux utilisés dans les constructions des infrastructures communautaires sont tellement glissants et ne permettent pas la libre circulation des personnes handicapées.

➤ Organisation et célébration de la journée internationale des personnes handicapées à Zè

En phase avec les objectifs du projet ACES-HANDI, CREDEL a accompagné la célébration de la journée internationale des personnes handicapées de la Commune de Zè. La journée du 03 décembre est reconnue par la communauté internationale pour célébrer l'inclusion des personnes handicapées et leurs droits dans toutes les sociétés du monde. En partenariat avec les organisations de la société civile de Glazoué et Zè dans le cadre de la mise en œuvre du projet ACES-HANDI, CREDEL ONG a soutenu et participé au côté des personnes handicapées de la Commune de Zè à la célébration de 2024. C'est un moment de partage de joie et une occasion aux personnes handicapées de Zè à travers leur association de montrer à la face du monde qu'une personne handicapée n'est pas et ne devrait pas être à reléguée au second plan. Elles ont montré dans les chants de joie et des messages clairs envers toutes les personnalités présentes qu'elles ne sont responsables de leur état physique mais elles sont prêtes à assumer les charges du développement de la Commune comme toute personne.

CREDEL ONG représentée par le Chef Projet à cette cérémonie, a profité de l'occasion pour présenter les activités du projet ACES-HANDI. Après avoir expliqué la concordance des activités du projet à la journée internationale des personnes handicapées ; il a mis l'accent sur les disparités sociales que le projet vise à corriger dans la Commune de Zè. Ces disparités sont liées à l'exclusion des personnes handicapées dans les politiques de développement local, l'ignorance des besoins des personnes handicapées dans les documents de planification de la



Commune, la non accessibilité des infrastructures socio-communauté publiques aux personnes handicapées. En plus de ces disparités s'ajoute les construits sociaux qui sont également sources d'exclusion des personnes handicapées. Ces construits sociaux se résument comme suit:

- Le handicap est une punition, une malédiction consécutive à la faute d'un ancêtre.
- La personne handicapée est envoûtée.
- La personne handicapée ne peut pas travailler.
- Un enfant handicapé ne peut pas apprendre normalement.
- La personne handicapée n'est pas normale.
- Une personne handicapée n'a pas de sexualité.
- La personne handicapée est une charge pour sa famille et ne peut assumer ses responsabilités familiales et sociales.
- La personne handicapée est une honte pour sa famille.
- Toutes les personnes handicapées sont incapables de travailler et jouent de leur handicap pour mendier

2.4. Projet « Développement d'un Système d'Alerte Précoce Communautaire dans le bassin du Mono-Bénin au Bénin (SAPC) »

2.4.1. Présentation du contexte et des objectifs

Au cours des trois dernières décennies, le Bénin subit de plus en plus des inondations dont l'ampleur ne cesse de grandir dans le temps. En plus des inondations dues aux variabilités pluviométriques, les fortes pluies diluviennes ont fait sortir les cours d'eau, les rivières et les fleuves de leur lit et envahissent une partie des populations du bassin-versant. Ces inondations causent des dégâts importants au niveau des logements, écoles, centres de santé, routes, places de marché, lieux de cultes, réseaux d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement, et sur d'autres biens et services publics.

Avec l'évolution du changement climatique, la fréquence et l'intensité des chocs liés au climat s'amplifient au fil des années. Ces inondations viennent de façon récurrente et touchent la partie méridionale et septentrionale du pays.

Au Bénin les inondations liées aux crues se produisent de façon subite et occasionnent des dommages sur les activités économiques surtout dans les Communes de Grand-Popo, Athiémé et Lokossa. Cela nécessite la mise en œuvre des actions concrètes et plus pragmatique afin de permettre aux populations de disposer des informations fiables sur la survenue de l'évènement pour la prise de décision conséquente pour réduire la vulnérabilité des habitants situés dans les localités à risque.

C'est dans cette optique que le Centre de Recherche et d'Expertise pour le Développement Local (CREDEL) a obtenu un financement du programme AGIR-Eau de la GIZ pour la mise en œuvre du projet « Développement d'un Système d'Alerte Précoce Communautaire (SAPC) dans le bassin du Mono au Bénin ».

► Objectif général

L'objectif Général du projet est de contribuer à la résilience des communautés des communes de Lokossa, Athiémé et Grand-Popo face aux changements climatiques/inondation à travers la mise en place d'un SAP Communautaire dans le bassin du Mono.

► Objectifs spécifiques

De façon spécifique, il s'agit de :

- Réaliser une cartographie participative sur les risques et vulnérabilités dans les trois communes du bassin du Mono ;
- Mettre en place un système d'informations communautaires (des balises et autres) pour le suivi du risque d'inondation
- Mettre en place les comités locaux de gestion des risques au niveau communautaire.

2.4.2. Rappel des activités à exécuter

Les activités prévues sur le projet SAPC-Mono au cours de l'année 2024 sont entre autres : la cartographie des risques de vulnérabilités, les activités de surveillance des risques et les activités de communication autour des balises. Rappelons que ce projet d'une durée de 6 mois est déjà clôturé.

2.4.3. Activités réalisées et résultats obtenus

➤ Cartographie participative des risques de vulnérabilité

La cartographie des risques de vulnérabilité est la première étape de la mise en œuvre d'un projet de système d'alerte précoce communautaire. Elle consiste à échanger avec les communautés bénéficiaires afin d'avoir toutes les informations sur la manifestation du risque d'inondation au sein des communautés. Dans le cadre de ce projet, cette activité de cartographie de risque de vulnérabilité s'est déroulée en présentiel dans 35 villages de la zone d'intervention avec la participation de 1056 personnes composées de 580 hommes et 476 femmes. Plusieurs points sont abordés au cours de ces séances. Les contenus des points abordés sont présentés ainsi qu'ils suivent.

✓ Effets des inondations sur les activités génératrices de revenus des populations

Pour subvenir à leurs besoins les communautés riveraines du fleuve Mono plus précisément des communes de Grand-Popo, Athiémé et de Lokossa, mènent plusieurs activités génératrices de revenus. Ces activités sont entre autres : agriculture, élevage, pêche, commerce et le ramassage des crabes. Elles sont impactées à divers degrés par le phénomène d'inondation qui frappe la partie méridionale de notre pays de façon récurrente.

Pour l'agriculture, on note la destruction des cultures, des greniers emportés par l'eau, la destruction des cultures non mures due à la montée des eaux des différents cours d'eau que compte le bassin notamment le fleuve Mono et Sazoué. Quant à l'élevage on enregistre la perte énorme des têtes de volailles, de petits ruminants et parfois des bœufs dans le rang des peulhs. Le petit commerce des femmes est au ralenti car les marchés locaux sont sous l'eau et ne s'animent plus pendant la période. Généralement les échanges se font sur pirogue, ce qui entraîne la baisse de revenu des femmes. Elles se retrouvent ainsi dans l'incapacité de faire face et de contribuer aux charges du ménage. Ce qui réduit leur autonomie.

Plusieurs secteurs vitaux de la zone d'intervention ressentent également les effets néfastes des changements climatiques à travers l'inondation qui est le principal risque. Dans le secteur de l'éducation les écoles sont systématiquement fermées pour éviter les morts par noyade des

enfants. Les écoles qui sont un peu accessibles connaissent l'absence des enseignants et les infrastructures sont envahies par les populations comme refuge. C'est le cas de Cotokoli et Monoto à Grand-Popo, des écoles de Ahoho, Zindonou et Togblo dans la Commune d'Athiémé qui se retrouvent sous l'eau pendant la crue. Les sites marchands et les pistes rurales sont inondés et rendent la vie pénible aux populations pendant la période. Les pénuries d'eau potables interviennent dans toutes les zones inondées entraînant les maladies comme la diarrhée et ses corolaires. L'état insalubre des zones crée des maladies comme le paludisme chronique, les infections, les pieds d'athlètes et autres. La planche 1 montre quelques séances de cartographie de risque avec les communautés.



Planche 2 : Déroulement de la séance de cartographie participative dans les trois Communes d'intervention (Grand-Popo, Athiémé, Lokossa)/SAPC-Mono

✓ ***Les signes annonciateurs locaux et mesures endogènes de gestion des inondations dans les trois Communes du bassin du Mono***

Dans les trois communes d'intervention du bassin du Mono, plusieurs signes locaux donnent l'alerte des inondations aux communautés. Ces différents signes locaux permettent aux communautés de prendre les dispositions nécessaires pour faire face aux effets néfastes des inondations. Ces différents signes annonciateurs sont pratiquement les mêmes dans les trois Communes: i) le vol des oiseaux en colonie sur le fleuve Mono de façon répétée traduit que ces oiseaux vont à la rencontre du Mono (donc il y aura inondation) ; ii) le cri des crapauds dans la brousse ; iii) la sortie des fourmis magnant dans le village ; iv) la montée des escargots sur les arbres, v) la sortie de l'arc-en-ciel sur le fleuve pendant les périodes de survenance des crues, vi) la montée des rats sur les supports en hauteurs, vii) l'éclosion des œufs des crapauds, viii) le tarissement considérable des eaux du fleuve Mono annonce une saison d'inondation intense, iv) la pique des moucheron appelés en langue vernaculaire (Doucloui) sont autant d'indicateurs locaux qui annonce les inondations dans le bassin du fleuve Mono.

✓ ***Besoins des communautés vulnérables en cas d'inondation et les organisations de soutien***

Les périodes d'inondation sont des moments qui accentuent la vulnérabilité des communautés. Les activités économiques sont détruites par l'eau, les communautés sont délogées de leurs maisons, la famine, les maladies et la misère s'installent davantage dans ces villages sinistrés. Ces communautés vulnérables ont souvent besoin des matériels et outils nécessaires afin de renforcer leurs résiliences pendant la période. Ces besoins des communautés dans la Commune de Grand-Popo se présentent comme suit : des bottes ; des médicaments ; des vivres ; des pirogues motorisées pour faciliter les déplacements ; des engins de pêche durables, des tentes entreposées sur les lieux en hauteur, les moustiquaires imprégnées.

Ces besoins sont pratiquement les mêmes dans les trois Communes. En dehors déjà des besoins cités, la Commune d'Athiémé souhaite également la construction des sites d'accueil servant de relogement des sinistrés et la Commune de Lokossa sollicite la construction des digues de protection.

Pour éviter les inondations dans les écoles et réduire les risques de mort des écoliers par noyades, les communautés des trois communes d'intervention ont suggéré la construction des écoles en hauteur afin d'éviter la fermeture systématique de ces dernières pendant les crues. Ces écoles construites en hauteur pouvaient également servir de lieux de relogement des communautés pendant ces moments difficiles. La photo 1 montre la construction d'une école en hauteur à Monoto dans la Commune de Grand-Popo.



Photo 19 : construction d'une école en hauteur à Monoto (SAPC-Mono)

➤ Les activités de surveillance des risques d'inondation

✓ *Marquage des laisses de crues sur les éléments de référence*

La cartographie des laisses de crues et l'identification des portes d'entrées de l'eau dans les villages parcourus est une phase primordiale pour l'implantation des balises. Après les séances de cartographie participative avec les communautés dans les différents villages, 05 volontaires issus des communautés accompagnent l'équipe terrain du projet munis de pots de peinture pour marquer les laisses de crues dans les villages. Il s'agit de matérialiser sur les murs, les arbres et autres infrastructures de référence sociocommunautaires, les niveaux atteints par l'eau pendant les crues des années antérieures. Ces différentes laisses de crues marquées dans les 35 villages parcourus dans la zone d'intervention du projet sont utilisées pour la détermination des différents niveaux d'alerte sur les balises. La planche 3 montre le marquage des laisses de crue et l'identification des points d'entrées de l'eau dans le village.



Planche 3: Marquage des laisses de crue et identification des points d'implantation des balises (SAPC-Mono)

✓ **Nivellement topographique et identification des sites devant abriter les balises**

Après le marquage des laisses de crues sur des objets de référence, l'étape suivante dans la méthodologie de SAPC est le nivellement topographique. Il est l'ensemble des opérations consistant à mesurer des différences de niveau pour déterminer des altitudes des différents points retenus pour abriter les balises. Ces différents points sont identifiés aux portes d'entrée de l'eau dans les 35 villages d'intervention. Il faut noter qu'au cours de cette opération une multitude de points ont été retenus par les géomètres mais compte tenu de la cagnotte de ressources que nous disposons, 50 sont définitivement retenus pour abriter les balises dans les 35 villages d'interventions des Communes d'Athiémé, Lokossa et Grand-Popo. La planche 4 montre le nivellement topographique et l'identification des points d'implantation des balises.

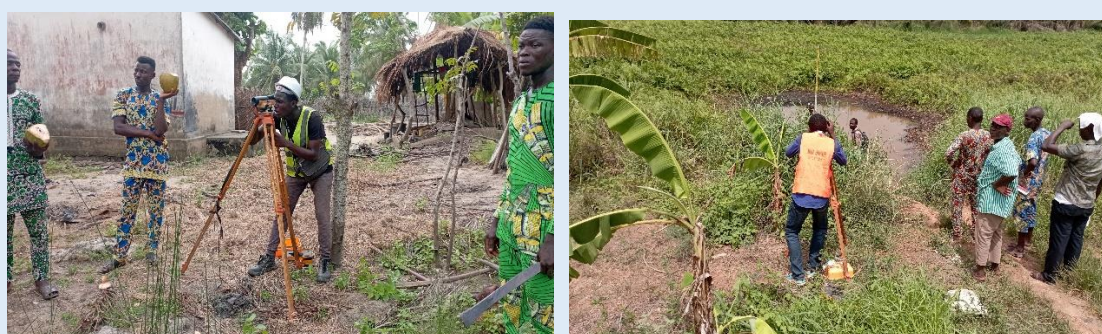




Planche 4 : Nivellement topographique et point d'implantation des balises retenus

Après nivellement et confirmation par l'appareil automatique un piquet est positionné à tous les points d'entrée de l'eau retenu pour abriter 50 balises d'alertes dans 35 villages d'intervention. Il faut mentionner que ces deux étapes sont conduites par les géomètres associés à la mise en œuvre du projet.

✓ *Marquages des seuils d'alertes et élaboration des fiches signalétiques*

Après la livraison et l'implantation des balises par l'entreprise il s'en suit l'étape de marquage des seuils d'alertes et d'élaboration de la fiche signalétique. A ce niveau les géomètres sont encore sollicités pour conduire les opérations. Le marquage des différents niveaux d'alertes se fait grâce à l'appareil automatique combiné avec une méthodologie bien définie par les experts SAPC. C'est une phase de projection des laisses de crues marquées dans les différentes agglomérations sur les balises implantées. Au cours de cette phase, les couleurs des seuils d'alertes à savoir le vert, jaune, orange et rouge sont clairement déterminées. Le seuil vert est déterminé par les caractéristiques du terrain naturel confirmé par l'appareil topographique niveau automatique. Le niveau le plus haut des laisses de crue est projeté sur la balise, du point projeté sur la balise jusqu'à la fin de sa hauteur détermine le seuil d'alerte rouge.

A cet instant de l'opération deux niveaux d'alerte sont connus désormais : l'alerte verte et l'alerte rouge donc il ne reste qu'à déterminer l'alerte jaune et l'orange. La distance restante au milieu des deux alertes déjà déterminées est divisée en deux. La distance divisée en deux moins 10 cm donne l'alerte jaune et le reste l'alerte orange. La planche 5 montre les étapes de marquage des seuils d'alertes dans la Commune de Grand-Popo.

A la fin de la détermination des seuils d'alertes, la fiche signalétique de chaque balise est réalisée avec le GPS ; elle indique toutes les informations nécessaires sur chacune des balises : coordonnée, l'altitude du terrain, la hauteur de chaque niveau d'alerte des balises implantées.



Planche 5 : Marquage des seuils d'alerte à Grand-Popo

➤ **Information et communication sur le risque d'inondation**

La diffusion de l'alerte en temps réel est une étape primordiale dans un système d'alerte communautaire. Elle met l'accent sur les différentes stratégies de communication autour des balises afin de permettre aux communautés d'en profiter au maximum pour réduire les risques liés aux inondations. Dans le cadre de ce projet plusieurs activités de communication de l'alerte ont été implémentées : la réalisation des affiches murales sur les niveaux d'alerte, la réalisation des plaques d'alertes, des émissions radiophoniques, les spots multimédias.

✓ ***La réalisation des affiches murales et plaques d'alerte***

Afin de permettre à la population de comprendre réellement le mécanisme d'informations basées sur les alertes, des affiches murales et des plaques d'alertes ont été réalisées pour sensibiliser davantage les communautés des villages bénéficiaires du projet.

S'agissant des affiches murales elles sont réalisées dans les lieux publics fréquentés par une masse importante de la population. L'objectif visé est d'attirer l'attention des communautés sur les gestes utiles à adopter selon les niveaux d'alertes en cas d'inondation. Dans les trois communes d'intervention, 15 affiches murales ont été réalisées à raison de 05 par communes. Les interprétations des différents niveaux d'alertes se résument comme suit :

La planche 6 montre quelques affiches murales et plaques réalisées dans nos zones d'intervention.

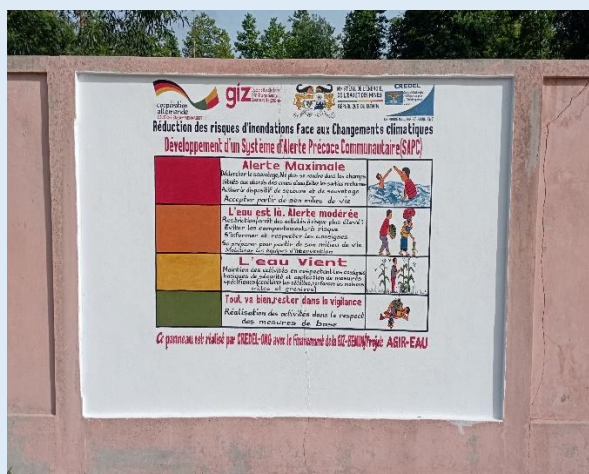


Planche 6: Affiche murale réalisée à Athiémé

✓ **Formation des populations sur la lecture des balises pour une bonne gestion des inondations et le mécanisme de communication**

Le renforcement de capacité à la base est la seule alternative dans la gestion des risques d'inondations. Après la mise en place des différents canaux de communication et la plateforme communautaire d'alertes, une formation a été organisée à l'endroit de tous les acteurs à la base. 504 hommes et 374 femmes ont bénéficié de cette formation dans les trois communes d'intervention. Au cours de cette formation, les communautés des 35 villages bénéficiaires du projet ont été renforcées sur la lecture des balises implantées. Les informations essentielles véhiculées sur la lecture se focalisent autour des gestes utiles à adopter pendant les périodes d'inondations et la compréhension qu'il faut accorder aux dessins qui traduisent les informations des niveaux d'alertes. Les périodes d'inondations sont les moments où les communautés sont également exposées à des risques de maladies chroniques qui parfois entraînent la mort des enfants. L'hygiène et l'assainissement sont aussi des thématiques développées lors de ces différentes formations. Les informations nécessaires à retenir sur les niveaux d'alertes se résument comme suit :

La couleur rouge : Alerte maximale, déclencher le sauvetage, ne plus se rendre dans les champs situés aux abords des cours d'eau, éviter les sorties nocturnes, activer le dispositif de secours et de sauvetage, accepter de partir de son milieu de vie.

La couleur orange : L'eau est là, alerte modérée restriction/arrêt des activités à risques plus élevés ; éviter les comportements à risques, s'informer et respecter les consignes, se préparer pour partir de son milieu de vie, mobiliser les équipes d'intervention.

La couleur jaune : L'eau vient ; maintien des activités en respectant les consignes basiques de sécurité et application de mesures spécifiques (accélérer les récoltes, renforcer les maisons, enclos et greniers

La couleur verte : tout va bien, rester dans la vigilance, réalisation des activités dans le respect des mesures de base

La planche 7 montre des séances de renforcement de capacité avec les communautés.



Planche 7 : Renforcement des communautés sur l'utilisation des balises et l'interprétation des différentes couleurs

2.5. Projet « Solutions Humanitaires Dirigées Localement (SHDL) : Renforcer la résilience dans les contextes fragiles touchés par le changement climatique) »

2.5.1. Présentation du contexte et des objectifs

Le Bénin, à l'image de nombreux pays dans le monde, est fréquemment touché par des catastrophes notamment les inondations, les incendies, les épidémies, l'érosion côtière, etc. (SNRCC, 2019). Les catastrophes induisent de graves conséquences socioéconomiques et humanitaires et constituent entre autres des facteurs de ralentissement de la croissance économique et freinant le Développement de notre pays. Il importe donc de renforcer la gouvernance des risques de catastrophe pour mieux les gérer et prendre des mesures pour atténuer leurs effets sur l'environnement, les personnes et les biens.

Dans ce cadre, le réseau mondial des organisations de la société civile pour la réduction des risques de catastrophe (GNDR) grâce au financement de l'USAID a initié et entend mettre en œuvre un projet axé sur des solutions humanitaires menés localement. Au vu de ses nombreux résultats dans le domaine de la réduction des catastrophes humanitaire et de la lutte contre les changements climatiques au Bénin, l'ONG-CREDEL, a été retenue par le GNDR comme partenaire exécutant pour son projet intitulé : « Solutions humanitaires menées localement : Renforcer la résilience dans les contextes fragiles affectés par le changement climatique dans les départements de l'Atacora et de l'Alibori »

2.5.2. Rappel des activités à exécuter

Les activités prévues être exécutées en 2024 sont :

- Atelier de présentation du projet
- Réaliser l'étude d'identification des communautés,
- Organiser un atelier de démarrage du projet par commune,
- Recruter huit (08) agents recenseurs dans le cadre de la collecte des données relative à la mise en œuvre du projet,
- Identifier et former les comités communautaires de gestion du projet dans les départements de l'Atacora et de l'Alibori. Le but visé est de renforcer durablement ces communautés à la résilience des effets des changements climatiques ainsi qu'aux conflits qui règnent dans leurs différents milieux.

2.5.3. Activités réalisées et résultats obtenus

🕒 Atelier de présentation du projet

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet, il est prévu comme activités la présentation du projet aux autorités communales et locales dans les communes de Natitingou, Kouandé, Gogounou et Kandi.

➤ Etape de lancement du projet à Natitingou

Conduite par la Chargée de Planification et de Suivi Mme Carine DENAKPO BAMIKOLE, cette présentation a pour objectif de faire connaître l'Organisation aux participants : sa vision, ses objectifs, ses domaines d'activités, ses communes d'intervention, ses partenaires financiers ect... CREDEL en partenariat avec l'USAID veut renforcer la résilience des communautés en particulier des femmes, des enfants et des personnes en situation de handicap face aux catastrophes naturelles survenant dans des contextes fragiles affectés par l'impact du changement climatique.

A la suite de la présentation de CREDEL, le Chargé de Projet, M. Azim ABIBOU, a présenté le projet et ses partenaires financiers (USAID/GNDR).



Photo 20: Atelier de lancement du projet dans la commune de Natitingou (SHDL)

Lors de sa présentation, les autorités locales ont souligné l'urgence d'adapter les stratégies face aux sécheresses et inondations. Les principales préoccupations soulevées concernaient la sélection des enquêteurs et la synergie avec le Plan de Contingence Communal, auxquelles le Chargé de Projet a apporté des réponses rassurantes. La séance s'est clôturée sur une note de satisfaction avec une photo de famille.

➤ **Etape de lancement du projet à Kouandé**

Cette deuxième étape s'est déroulée en présence des autorités communales de la Commune de



Photo 21: Atelier de lancement du projet SHDL-BHA dans la commune de Kouandé

Kouandé, dont le premier adjoint au Maire, la Secrétaire Exécutif et d'un parterre important de participants. Une brève présentation de l'ONG CREDEL et du projet a été faite.

Après la présentation du projet et de CREDEL, une phase d'échanges a permis aux participants de poser des questions et de formuler des recommandations. Le 1er Adjoint au Maire a salué l'initiative, soulignant l'urgence d'adapter les stratégies locales face aux sécheresses et inondations.

Les participants ont recommandé une mise en œuvre rigoureuse du projet et une prise en compte de toutes les communautés concernées.

➤ **Etape de lancement du projet à Kandi**

Cette étape de présentation du projet « **Solution Humanitaire Dirigées Localement : Renforcer la résilience dans les contextes fragiles touchés par le changement climatique** » (BHA/SHDL) » dans le département de l'Alibori s'est déroulée en présence des autorités communales de la Commune de Kandi, dont le premier adjoint au Maire, le Secrétaire Exécutif et d'un parterre important de participants. Le même processus de présentation à l'instar des autres communes a été suivi

Après la présentation, le deuxième Adjoint au Maire a remercié l'ONG CREDEL et le partenaire pour avoir choisi le département de l'Alibori qui est confronté à de nombreux aléas climatiques dont les inondations, des vents forts, de la transhumance, de la sécheresse, des incendies et des épidémies, ces derniers qui constituent des risques majeurs et des pesanteurs potentielles de fréquence variable, susceptibles de freiner les efforts de développement de la Commune de Kandi dans l'actuel contexte de changement et/ou de variabilité climatique, il est donc nécessaire selon lui de réfléchir de plus en plus aux stratégies d'adaptation.



Photo 22: Présentation du projet dans la commune de Kandi et photo de famille (SHDL)

➤ **Etape de lancement du projet à Gogounnou**

Cette première étape de présentation du projet « **Solution Humanitaire Dirigées Localement : Renforcer la résilience dans les contextes fragiles touchés par le changement climatique** » (BHA/ SHDL) » dans le département de l'Alibori s'est déroulée en présence des autorités communales de la Commune de Kandi, dont le Chef d'Arrondissement central (ancien maire) représentant le maire, le Secrétaire Exécutif et d'un parterre important de participants.

Le projet a été présenté dans ces détails au participants. Le CA centrale a remercié l'ONG CREDEL et le partenaire pour avoir choisi sa commune qui est confronté à de nombreux aléas climatiques majeurs dont les inondations, des conflits entre éleveurs et agriculture et la sécheresse qui sont susceptibles de freiner les efforts de développement de la Commune de Gogounnou.



Il a également repris le Projet dans la langue Bariba pour les chefs quartiers qui ne maîtrisent pas la langue de Molière.

➤ **Atelier d'orientation et de formation des enquêteurs des départements de l'Atacora et de l'Alibori**

Le samedi 29 juin 2024 et le samedi 06 juillet 2024, s'est tenue respectivement à la salle de réunion de la commune de Natitingou et de Kandi les séances d'orientation des enquêteurs dans le cadre de la mise en œuvre du projet. L'objectif de ladite séance est de présenter le projet aux enquêteurs tout en les formant sur la technique VdF (Vues du front) Lite à appliquer sur le terrain. La séance a démarré à 9h en présence de huit enquêteurs sélectionnés à la suite d'un avis de recrutement.

Dans le cadre de ce projet, la technique Lite de VdF servira à mesurer l'intersectionnalité du développement humanitaire et des mécanismes de consolidation de la paix dans les zones touchées par le climat et les conflits. Son utilisation se fera à travers quatre principales étapes à

savoir : la sélection de l'échantillon enquête, la collecte des données, l'analyse et de l'utilisation des conclusions.

Après cette phase, la parole fut donnée aux participants de poser leurs préoccupations. Au nombre des interventions, la durée de l'enquête, le nombre total de personnes à enquêter sur le terrain.

En réponse, le chargé de projet a notifié que la durée de l'enquête sera de 4 mois et prendra en compte par communautés 610 personnes dont 540 entretiens menés auprès de ménages sélectionnés de façon aléatoire, 5 OSC locales sélectionnées, 5 représentants de l'administration locale sélectionnés, 6 discussions de groupe organisées (hommes, femmes, personnes porteuses de handicap, enfants, jeunes et personnes âgées). Pour finir les participants ont pris connaissance des différents formulaires d'enquêtes et du contrat de travail. La séance a pris fin par une photo de famille.



Photo 23: Présentation de CREDEL-ONG au cours de la formation des enquêteurs à Natitingou (SHDL)

➤ Identification et formations des 8 comités communautaires dans les départements de l'Alibori et de l'Atacora

Avec l'apport technique et social des points focaux et des secrétaires exécutifs des différentes mairies, nous avons identifié les huit (08) comités de 12 membres selon le critère de données désagrégé suivant le sexe, l'âge, la situation avec handicap, des personnes déplacées à l'intérieur du pays, des réfugiés et des personnes vulnérables. L'objectif de la création du comité est de soutenir l'équipe de projet pour une exécution efficace du projet au sein de la communauté, ce qui, en fin de compte, conduit au développement de la communauté et renforcera sa résilience face aux catastrophes. Ce comité aidera à :



- Soutenir les OSC dans la sélection des répondants communautaires ;
- Soutenir les OSC dans la réalisation d'évaluations VdF au niveau communautaire ;
- Soutenir les communautés dans le développement d'actions locales et la conduite d'actions au niveau local pour renforcer leur résilience.;
- Appliquer les enseignements tirés de la formation dispensée par les OSC et les diffuser aux autres membres de la communauté ;
- Soutenir le travail de plaidoyer local au niveau communautaire ;

- S'engager dans le processus de prise de décision avec le gouvernement local, lorsque cela est possible ;
- Soutenir le suivi et le retour d'information sur la planification et la mise en œuvre du RIHAP ;
- Soutenir la révision du plan de sortie du projet.

Au total huit (08) comités ont été formés soit 48 personnes réparties en 12 personnes par comités.

2.6. Projet « MYP 5/Protection des Ressources en Eau »

2.6.1. Présentation du contexte et des objectifs

Dans le cadre du renforcement des acquis du projet Nouvelle Vallée Wémè, déjà mis en œuvre dans l'Ouémè, Join For Water a initié un nouveau programme quinquennal dénommé « Protéger et conserver l'eau pour une meilleure résilience socio-écologique au Bénin (MYP5) ». Ce programme cible l'amélioration de la résilience d'acteurs locaux des deux plaines alluviales du Mono et de l'Ouémè qui sont régulièrement inondées et qui font l'objet de fortes pressions sur les terres (conversions agricoles et leurs impacts négatifs sur la qualité de l'eau et sur certains services écosystémiques rendus par les écosystèmes aquatiques et humides en termes de régulation des flux hydriques, de support à la biodiversité...) et liées au changement climatique (variabilité temporelle importante des précipitations ...). Quatre résultats majeurs sont visés par le programme. Il s'agit de : i) la restauration et la valorisation de services écosystémiques liées aux ressources en eau par des acteurs locaux qui seront mieux informés, renforcés et impliqués dans les actions; ii) l'appui à des producteurs et des familles pour la mise en place de dispositifs d'accès à l'eau agricole pour la production maraîchère dans un cadre d'irrigation de complément; iii) le développement et le partage de connaissances systémiques sur la Protection et la Conservation des Ressources en Eau (appui pédagogique, recherches appliquées et actions sur des thématiques appuyant les 3 autres résultats, séances d'Information et de communication sur des acquis du programme...) impliquant notamment des acteurs supra-locaux et iv) l'appui et le renforcement de la veille et participation citoyenne d'acteurs locaux qui seront organisés en groupes d'influence au sein de territoires de gestion locale des ressources en eau pour interpellier les autorités dans le cadre de plaidoyers à différentes échelles (locales, supra-locales).

2.6.2. Rappel des activités à exécuter

Les activités prévues pour le compte de l'année 2024 sont consignées dans le tableau ci-dessous par résultats majeurs.

Tableau 4 : point activités prévues 2024 sur MYP5

Résultats majeurs	Activités prévues
Résultat 1 : la restauration et la valorisation de services écosystémiques liées aux ressources en eau par des acteurs locaux seront mieux informés,	Clôture des travaux de reboisement dans les forêts alluviales à Dangbo, Aguégues et Adjohoun
	Le curage de deux drains agricoles communautaires à Hondji et à Mitro
	La caractérisation du méandre de Gogbo
	La réalisation de la digue de protection du village d'Abloganmè

Résultats majeures	Activités prévues
renforcés et impliqués dans les actions	Le suivi des règles de gestion de tous les sites de boisement de conservation et le suivi des entretiens communautaires
	L'entretien de la plantation de Mitro par les communautés
	La caractérisation et l'organisation des producteurs autour du méandre de Gogbo
	La rédaction d'un article sur les travaux de reboisement de production
	Les collectes de données hydrométriques (piézomètre, pluvio, évapo
Résultat 2 : l'appui à des producteurs et des familles pour la mise en place de dispositifs d'accès à l'eau agricole pour la production maraîchère dans un cadre d'irrigation de complément	La finalisation des 10 forages sur quatre sites de la commune d'Athiémé
	L'équipement de 26 producteurs maraîchers sur trois sites à Athiémé avec des kits d'irrigation en bandes perforées
	Une collecte de données pluviométriques et climatiques sur le site de Ahoyo
	Le renforcement de capacités des acteurs locaux et supra locaux sur la GEMAPI
	L'appui à l'élaboration d'un plan d'action pour l'AGEMAPI et son encrage institutionnel (enregistrement)
	L'élaboration des mécanismes de gestion des sites (plans de gestion de 3 sites)
	Réalisation d'un forage complémentaire au niveau de la zone humide Ahoyo
	La dotation des producteurs/trices du site Gomin de 12 kits d'irrigation en tuyaux souples ramifiés
Résultat 3 : le développement et le partage de connaissances systémiques sur la Protection et la Conservation des Ressources en Eau (appui pédagogique, recherches appliquées et actions sur des thématiques appuyant les 3 autres résultats, séances d'Information et de communication sur des acquis du programme...) impliquant notamment des acteurs supra-locaux	Une Concertation avec les acteurs locaux et supra locaux sur la gestion foncière dans les zones humides ;
	L'élaboration des outils de collecte de plaintes sur la dégradation des zones humides
	Les comités techniques de zone des différents organes de gestion ont été formé sur les outils de collecte de plaintes
	La mise en place des comités techniques de zones de canaux et l'élaboration des plans de gestion des sites de canaux
	La mise en place des comités de sous-zones dans les Aguégues et l'élaboration d'un plan de gestion de zone.
	La formation des maraîchères/maraîchers sur le genre et l'autonomie financière
	La formation en agroécologie au profit des producteurs et productrices a été faite
	Formation des organes de gestion sur les bonnes et mauvaises pratiques dans les zones humides
Résultat 4 : l'appui et le renforcement de la veille et participation citoyenne d'acteurs locaux qui seront organisés en groupes d'influence au sein de territoires de gestion locale des ressources en eau pour interpeller les autorités dans le cadre de plaidoyers à différentes échelles (locales, supra-locales).	Un partage d'expériences entre acteurs forestiers et scientifiques universitaires sur le thème de la restauration des écosystèmes forestiers alluviaux
	La mise en place des organes de gestion Mahudékon et CLE Aguégues-Porto novo
	L'évaluation du fonctionnement des organes de gestion

2.6.3. Activités réalisées et résultats obtenus

Le niveau d'exécution atteint pour chacune des activités prévues est présenté comme suit :

Résultat 1 : la restauration et la valorisation de services écosystémiques liés aux ressources en eau par des acteurs locaux seront mieux informés, renforcés et impliqués dans les actions

- *Clôture des travaux de reboisement dans les forêts alluviales à Dangbo, Aguégoués et Adjohoun*

Les travaux sont totalement bouclés et clôturés. Ils ont été assurés par les entreprises ATE et GDTT.

- *Curage de deux drains agricoles communautaires à Hondji et à Mitro*

Les travaux ont été confiés à l'entreprise INNOVATIVE Bulding. 1300 mètres linéaire de drains curés à Hondji et 450 mètres linéaires de drains curés à Mitro ont été achevés et réceptionnés définitivement.



Photo 24 : Travaux de curage de drains à Dangbo

- *Caractérisation et organisation des producteurs autour du méandre de Gogbo*

Une levée topographique du site a été faite par un consultant. Un essai de pompage a été également fait sur le forage de Gogbo et a permis de se rendre compte que le forage est productif avec un débit de 9.5 m³/h.

- *Réalisation de la digue de protection du village d'Abloganmè*



La digue a été réalisée sur une distance de 650 m, à forme trapézoïdale de 2 m à 3m de base inférieur, 1m à 2m de base supérieure et de 0.5 à 2.8 m de hauteur. Les travaux ont été faits de façon mixte (machine et HIMO) et ont occupé plus de 500 personnes dont la majorité est des femmes. La digue a également été végétalisée avec des vétivers plantés tous les 20 cm au niveau de la talure et des plants de cocotiers.

- deux à poissons ont été réalisés et les sédiments extraits ont servi pour la réalisation de la digue de protection
- le drain servant de canal d'entrée des eaux de crue a été également curé
- un ponceau a été réalisé.

- *Suivi des règles de gestion des sites de boisement et des entretiens communautaires*

Les forêts d'aniviécomè, de Wandja et de Mitro ont été entretenues. Un regarnissage systématique a été fait au niveau de la mangrove d'Aniviécomè. La forêt Wandja a connu beaucoup de perte pour certaines espèces qui n'ont pas supporté la crue comme le caïlcédrat, le Newbouldia, etc. Seul les Ceiba reprennent leur croissance après la crue. Les comités de gestion du site de mitro-Hêtin-sota ont fait les bilans d'activités de 2024 et ont entretenu la plantation. Il n'y a pas eu de remarques particulières hormis la mobilisation interne des moyens financiers et humains pour relever la clôture aux endroits où elle est tombée.

Afin de permettre le regarnissage des troués et étendre le site, une formation en pépinière a été initié le jour du bilan et a permis de mettre en place un site de production de plants d'une capacité de 10 000 plants /an supervisé par le forestier de Dangbo en personne. La clôture du site est déjà en place et la germination est faite dans un germoir. Le matériel pour l'empotage et le repiquage en pot ont également été acquis.

➤ *Collectes de données piézométriques*

Les données ont été collectées sur 17 forages répartis dans les villages Adjové, Adjassincondji, Ahoho et Abloganmè.

Résultat 2 : l'appui à des producteurs et des familles pour la mise en place de dispositifs d'accès à l'eau agricole pour la production maraîchère dans un cadre d'irrigation de complément

➤ *Finalisation des 10 forages sur quatre sites de la commune d'Athiémé*

Les travaux de réalisation d'un lot de 10 forages répartis au niveau des zones humides Kpodji (01 forage), Abloganmè (04 forage), Adjassincondji (3 forages) et Adjové (2 forages) ayant démarré en fin d'année 2023 ont pris fin le 30 janvier 2024. Des essais de pompage ont été faits sur tous les forages pour confirmer leurs productivités. Les forages réalisés sont équipés de motopompes fonctionnant à base de gaz pour exhaurer l'eau souterraine aux fins agricoles.

➤ *Équipement de 26 producteurs maraîchers sur trois sites à Athiémé avec des kits d'irrigation en bandes perforées*

A la suite des 10 forages réalisés dans la commune d'Athiémé, 26 producteurs dont 06 à Adjassincondji, 11 à Adjové et 9 à Abloganmè ont été équipés en système d'irrigation en bandes perforées.

➤ *Appui à l'élaboration d'un plan d'action pour l'AGEMAPI et son encrage institutionnel (enregistrement)*

Un appui a été fait à l'endroit de l'AGEMAPI pour lui permettre de disposer d'un plan d'action pour l'année 2024. Aussi un appui financier de 73500F a permis à l'AGEMAPI d'être enregistré à la préfecture et d'être publiée au journal officiel.

➤ *Élaboration des mécanismes de gestion des sites (plans de gestion de 3 sites)*

Trois plans de gestion ont été élaborés pour l'ensemble des sites d'intervention du programme dans la commune d'Athiémé

➤ *Réalisation d'un forage complémentaire au niveau de la zone humide Ahoyo*

Un forage complémentaire a été réalisé à Abloganmè sur le site de Christian et sera partagé avec le producteur Alexandre. Ce forage est équipé avec des tuyaux pression de 140 mm de section à cause de la difficulté géologique du site ayant rendu les précédents essais improductifs

- *Réalisation de deux forages au niveau du site Gomin dans la commune d'Adjohoun*

Deux forages équipés de tuyau pression de section de 63mm et de motopompes ont été réalisés au profit des producteurs du méandre de Gogbo

- *Dotation des producteurs/trices du site Gomin en kits d'irrigation.*

12 kits d'irrigation en tuyaux souples ramifiés démontables ont été offerts aux producteurs du site Gomin.

Résultat 3 : le développement et le partage de connaissances systémiques sur la Protection et la Conservation des Ressources en Eau (appui pédagogique, recherches appliquées et actions sur des thématiques appuyant les 3 autres résultats, séances d'Information et de communication sur des acquis du programme...) impliquant notamment des acteurs supra-locaux

- *Concertation avec les acteurs locaux et supra locaux sur la gestion foncière dans les zones humides ;*

A l'issue de cette séance de concertation, la DADE de la mairie d'Athiémé a donné les directives à prendre en compte afin que les sites d'interventions du programme ne fassent pas objet de conflits fonciers.

- *Élaboration des outils de collecte de plaintes sur la dégradation des zones humides*

Au total 7 fiches de collecte de plaintes ont été élaborées. 3 fiches au profit de l'AGEMAPI et 4 au profit des CLEs

- *Formation des comités techniques de zone des différents organes de gestion sur les outils de collecte de plaintes*

A la suite de la conduite du processus d'acquisition des fiches de collecte des plaintes, les comités techniques de zones de l'AGEMAPI et des deux CLEs ont été formés pour leur implémentation pour le démarrage de la collecte pratique proprement dite. Les fiches ont été imprimées et distribuées aux organes de gestion pour permettre la collecte de plaintes sur l'état de dégradation des ressources et permettre la prise de décision

- *Mise en place des comités techniques de zones de canaux et élaboration des plans de gestion des sites de canaux*

Au total, cinq comités techniques de zones ont été mis en place et cinq plans de gestion des sites de canaux ont été élaborés dans la commune de Dangbo

- *Mise en place des comités de sous-zones dans les Aguégues et élaboration d'un plan de gestion de zone.*

Au total, cinq comités techniques de zones ont été mis en place et un plan de gestion est en cours d'élaboration pour les sites d'intervention du programme dans la commune des Aguégues

- *Renforcement de capacités des acteurs locaux et supra locaux sur la GEMAPI*

Un atelier a été organisé à cet effet et a rassemblé la DDEEM, la DDAEP, la préfecture, la DADE, le bureau communal de l'AGEMAPI. Au cours de cet atelier il a essentiellement été question d'expliquer le concept GEMAPI.

- *Formation des maraîchères/maraîchers sur les dynamiques de groupe et l'autonomie financière*

La première étape de cette formation a permis de faire un état des lieux de la problématique du genre et des enjeux de genre sur les sites. Elle a réuni 21 femmes et 9 hommes et a permis de ressortir les facteurs contributrices des discriminations liées au genre dans le déroulement des activités quotidiennes au sein des foyers. Les dispositions pour assurer l'autonomie financière des producteurs/trices ont été exposées aux participants et un exposé sur les dynamiques de groupe a été introduit également.

- *Organisation de la formation en agroécologie au profit des producteurs et productrices*

Elle a permis d'informer les producteurs sur les avantages de l'agroécologie et sur les inconvénients des pratiques conventionnelles. La formation a permis de parler de 12 pratiques agroécologiques adaptables à chaque zone selon les spécificités soit pour enrichir les sols pauvres sans faire usage d'engrais chimiques, soit pour traiter les attaques de ravageurs sans faire recours aux pesticides chimiques de synthèse. La préparation d'extraits aqueux de feuilles de végétaux (Neem, papaye, etc.) a été faite sur place avec les producteurs.



Des champs-écoles ont été installés sur chaque site et un dispositif expérimental a été défini pour tester diverses pratiques en groupe et tirer les conclusions en fin de campagne. À cet effet, les cultures ont été définies pour chaque champ-école et les traitements à tester ont été définis également. La formation est en continue dans la commune d'Athiémé alors qu'à Adjohoun les essais au champ ont démarré.

- *Formation des organes de gestion sur les bonnes et mauvaises pratiques dans les zones humides*

Une boîte à images faite avec les photos réelles de terrain a permis d'illustrer 12 bonnes pratiques et 5 mauvaises pratiques dans les zones humides. Les images ont été prises dans le Mono comme dans l'Ouémé. Des commentaires explicatifs sont faits au verso de chaque image pour aider à son interprétation lors des séances de sensibilisation. Nous avons réuni les bureaux des organes de gestion (AGEMAPI, CLE(s), MAHOUDEKON) pour les sensibiliser à base de la boîte à images afin qu'eux même programme des restitutions thématiques. Il s'agit d'une formation des paires d'éducateurs et les programmations sont faites à chaque niveau pour permettre la réplique

- *Partage d'expériences entre acteurs forestiers et scientifiques universitaires sur le thème de la restauration des écosystèmes forestiers alluviaux*

L'atelier a réuni plus de 20 scientifiques, doctorant.es et acteurs des eaux et forêts pour exposer



l'action de restauration des forêts de conservation et recueillir leurs expériences et recommandations sur les feins et leviers des actions de restauration des forêts naturelles. L'effort fourni a été jugé très louable par les participants qui ont réfléchi à faire des recommandations pratiques pour la suite des actions de restauration en se basant sur l'expérience faite.

Résultat 4 : l'appui et le renforcement de la veille et participation citoyenne d'acteurs locaux qui seront organisés en groupes d'influence au sein de territoires de gestion locale des ressources en eau pour interpeller les autorités dans le cadre de plaidoyers à différentes échelles (locales, supra-locales).

➤ *Mise en place des organes de gestion Mahudékon et CLE Aguégues-Porto novo*

Les organes de gestion Mahudékon et CLE Aguégues-Porto novo ont été mis en place pour la gestion respectivement du site Gomin à Adjohoun et des sites de canaux, drains et pêcheries dans les Aguégues

➤ *Évaluation du fonctionnement des organes de gestion*

Une autoévaluation de l'AGEMAPI et des deux CLEs a été faite. Les résultats issus de cette auto évaluation montrent que ces différents organes de gestion ont besoin de renforcement de capacités dans plusieurs domaines tel que la gestion administrative et financière etc...

3. Difficultés rencontrées et perspectives

L'année 2024 a été marquée par la poursuite des activités au niveau des projets MYP5 et PNASI et le démarrage des activités pour les projets FID, SHDL, ACES-handi et SAPC-Mono. Mais, certains résultats obtenus n'ont pas été à la hauteur de tous les efforts d'anticipation entrepris par les différents acteurs des différents projets. Le tableau suivant fait le point des difficultés par projet.

Tableau 5 : Point des difficultés et perspectives par projet

Projets	Difficultés et perspectives
MYP5	• Non-respect des prescriptions techniques par les entreprises (densité des plants inadéquate) • Difficultés d'obtention des superficies contractuelles sur certains sites • Défaut de communication avec l'équipe projet, entraînant des décisions arbitraires • Absence de regarnissage prévu après la restauration des forêts • Démarrage tardif des travaux de la digue de protection d'Abloganmè • Excès d'eau dans la zone humide empêchant le curage préalable • Arrivée de la saison sèche avant la crue attendue • Échec des mesures végétales (plantation des cocotiers et mise en terre des vétivers)
SHDL	Démarrage tardif des activités du projet
SAPC-Mono	• Court délai de mise en œuvre des actions ; • Retard des mairies dans la mise à dispositions des villages vulnérables • Perturbations climatiques en juin-juillet rendant les voies d'accès impraticables impactant le respect du calendrier contractuel
PNASI	• Fluctuation des effectifs due aux travaux champêtres • Transhumance des bêtes et impraticabilité des voies • Faible participation financière de la communauté/les autorités du fait de la précarité ou du manque de volonté • Certaines écoles sont dans des zones d'insécurité totale et très enclavées et difficiles d'accès • Insécurité des magasins de stockage des vivres (trois cas de vol) • Indisponibilité des membres des cgcsi à accompagner les directeurs du fait qu'ils ne trouvent pas des intérêts directs dans l'exécution de leurs rôles • Dysfonctionnement de la plateforme School connect
FID	Aucune difficulté enregistrée à l'étape
ACES-handi	• Retards des participants au démarrage des séances • Indisponibilité des autorités communales et étatiques pour la présentation du projet et la collecte des données • Aller-retour inutiles pour rencontrer les autorités, entraînant une perte de temps • Retard dans le dépôt des rapports des études commanditées • Retard d'enregistrement des contrats à la direction générale des impôts • Indisponibilité de certaines personnes pour répondre aux questionnaires lors des enquêtes de terrain

Conclusion

En conclusion, pour les projets naissants, les autorités locales ont accueilli ces initiatives avec enthousiasme et ont activement facilité la mise en œuvre des activités prévues. Quant aux projets déjà existants, ils ont suivi leur trajectoire en s'appuyant sur les bases solides établies, assurant ainsi la continuité des actions engagées.

Les niveaux d'avancement respectifs reflètent les efforts conjugués de l'ensemble des parties prenantes, dont l'engagement et la collaboration ont été déterminants pour la progression du projet.

Des dispositions pratiques sont prises au niveau du CREDEL pour apporter des solutions idoines aux différentes difficultés afin qu'une amélioration substantielle soit observée au cours de l'année 2025.

Abomey-calavi, le 25/02/2025

Eunice WEGBE

Chargée Planification et Suivi/CREDEL